

# COURRIER DES LECTEURS

Les lecteurs du « Bulletin Economique et Social de la Tunisie » nous adressent fréquemment des demandes de précisions ou de renseignements que leur suggère la lecture des notes ou articles. Jusqu'à ce jour nous avons adressé à chaque correspondant une réponse personnelle : mais certaines de ces réponses peuvent présenter un intérêt plus général et nous nous proposons de les publier dans une rubrique « Courrier des lecteurs ».

Nous serions heureux d'autre part que ceux à qui est destiné ce bulletin, à travers le monde, n'hésitent pas à nous faire part de leurs critiques ou de leurs suggestions. La présentation de cette publication, son contenu, la nature ou le volume des articles, la matière des rubriques régulières (statistiques, actualité tunisienne, inventaire des publications administratives, etc...) peuvent sans aucun doute être améliorés : nous comptons sur nos lecteurs pour nous éclairer de leurs observations, nous indiquer les sujets qu'ils aimeraient voir traiter, les statistiques ou renseignements dont la publication régulière leur paraîtrait souhaitable, les récapitulatifs ou mises au point qui pourraient leur être utiles.

\*\*\*

— M. Robert G..., Tunis :

**Est-il prévu le tirage à part en une seule brochure de la « Récapitulation des publications administratives parues en Tunisie de 1881 à 1951 ? »**

Ce travail publié dans le « Bulletin » depuis août 1953 se terminera au cours du premier semestre 1955. La Bibliothèque Publique de la Régence qui en est l'auteur envisage d'en grouper les différents chapitres en une brochure que nous signalerons à nos lecteurs dès sa parution.

— MM. J. R..., Paris, et C. V..., Alger :

**Le « Bulletin » publie tous les mois les indices des prix de détail et de gros à Tunis et à Paris. Ne serait-il pas possible d'y adjoindre ceux d'Alger et de Casablanca ?**

A partir de notre prochain numéro le Service Tunisien des Statistiques joindra aux renseignements sur le niveau des prix en Tunisie et en France ceux concernant Alger et Casablanca.

— M. R. M..., Tunis :

**Existe-t-il en Tunisie un indice officiel du coût de la vie ?**

Il n'est pas établi en Tunisie d'indice du coût de la vie : les modes de vie, même dans la population ouvrière des villes, sont trop peu homogènes, et même trop nettement différents, pour qu'un tel indice puisse avoir une portée générale. Il faudrait, pour chaque groupe de population, établir un indice particulier correspondant à son mode de vie, à ses types de consommation alimentaire, au partage effectué dans le budget familial entre l'alimentation, le logement, le vêtement, les loisirs, les besoins intellectuels, etc...

Certaines études ont été effectuées à des dates données, mais aucune série continue n'a jusqu'ici été établie concernant le coût de la vie en Tunisie. Par contre l'indice des prix de détail (29 articles) permet notamment de donner une idée précise de l'évolution des denrées de base alimentaires : pain, semoule, pâtes, pommes de terre, légumes secs, viande, poisson, produits laitiers, huile d'olive, sucre, café, thé, vin. Cet indice est établi sur la base 100 en 1938, et la pondération des différents articles le composant est établie d'après les quantités respectives consommées par habitant à Tunis entre 1937 et 1939.